

PLAN THÉRAPEUTIQUE INFIRMIER (PTI)

CONSTATS DE L'ÉVALUATION								
Date	Heure	N°	Problème ou besoins prioritaire	Initiales	RÉSOLU/SATISFAIT			Professionnels/ services concernés
					Date	Heure	Initiales	
2009/03/01	13h00	1	Perte d'autonomie R/A son grand âge	G.B.				MD
2009/03/10	13h00	2	Risque de chute (grille dépistage : 14)	G.B.				Médecin, ergo. et TRP

SUIVI CLINIQUE							
Date	Heure	N°	Directive infirmière	Initiales	CESSÉE/RÉALISÉE		
					Date	Heure	Initiales
2009/03/01	13h00	1	Appliquer les soins selon le profil d'intervention du résident [équipe de soins]	G.B.			
2009/03/10	13h00	2	Mettre la marchette à sa portée de main en tout temps [PAB]	G.B.			
		2	Conduire au toilette régulièrement (à 6 :00, 9 :00, 13 :00, 18 :00 et 20 :00 h) [PAB]	G.B.			
		2	Allumer la veilleuse H.S. [PAB]	G.B.			
		2	Installer les lunettes au lever [PAB]	G.B.			
		2	Demande de chaussures anti-dérapantes [Fille]	G.B.			

Signature de l'infirmière	Initiales	Programme/service	Signature de l'infirmière	Initiales	Programme/service
Ginette Bédard	G.B.				

Mme Tremblay a été admise en hébergement le 01/03/2009 pour perte d'autonomie dû à son grand âge (95 ans).

Lors d'une réunion interdisciplinaire du 10/03/2009, l'infirmière a noté qu'elle est à risque de chute, elle a déjà fait des chutes, de plus, ses transferts du lit et du fauteuil sont difficiles et son équilibre est instable. Elle utilise une marchette pour se déplacer et nécessite une supervision lors de ses déplacements. Elle nécessite le port de verres correcteurs.

L'infirmière se réfère au protocole infirmier; « Prévenir, intervenir et évaluer lors d'une chute ».